

SCCR/40/4

ORIGINAL : anglais

DATE : 22 octobre 2020

# Comité permanent du droit d’auteur et des droits connexes

**Quarantième session**

**Genève, 16 – 20 novembre 2020**

## Accréditation d’organisations non gouvernementales

*Document établi par le Secrétariat*

1. Les annexes du présent document contiennent des informations relatives à des organisations non gouvernementales ayant demandé le statut d’observateur pour les sessions du Comité permanent du droit d’auteur et des droits connexes (SCCR), conformément au règlement intérieur dudit comité (voir le paragraphe 10 du document SCCR/1/2).
2. Le SCCR est invité à approuver la représentation aux sessions du comité des organisations non gouvernementales indiquées dans les annexes du présent document.

[Les annexes suivent]

## Organisations non gouvernementales ayant demandé à être représentées en qualité d’observatrices aux sessions du Comité permanent du droit d’auteur et des droits connexes (SCCR)

### *Artists Rights Society (ARS)*

L’Artists Rights Society (ARS) est la principale organisation de veille et de concession de licences sur les droits des auteurs des arts visuels aux États Unis d’Amérique. Fondée en 1987, l’ARS représente les intérêts de plus de 122 000 artistes des arts visuels et de leurs ayants droit dans le monde entier.

L’ARS représente des artistes américains qui sont ses membres directs, ainsi que des artistes étrangers, membres d’organisations de créateurs affiliées d’autres pays.

*Coordonnées complètes :*

Vice présidente :

Janet Hicks

Artists Rights Society

65 Bleecker Street, 12th floor

New York, NY 10012
États-Unis

Tél. : +1 212 420 9160

Mél. : Jhicks@arsny.com

Site Web : [www.arsny.com](http://www.arsny.com/%22%20%5Co%20%22Website)

[L’annexe II suit]

### *Authors Guild*

Créée en 1912 sous le nom d’Authors League (ligue des auteurs), l’Authors Guild est la plus ancienne et la plus importante organisation d’écrivains des États Unis d’Amérique. Elle compte environ 10 000 membres – romanciers, historiens, journalistes et poètes publiés de manière traditionnelle et indépendante et agents littéraires et représentants d’ayants droit d’écrivains. La guilde s’est donné pour mission de créer une communauté d’écrivains actifs et de faire en sorte qu’ils bénéficient d’un traitement équitable, ce qui comprend la fourniture de conseils et de recommandations juridiques, ainsi que l’organisation de webinaires et autres programmes conçus pour doter les auteurs de compétences en matière commerciale et de marketing.

*Coordonnées complètes :*

Directrice exécutive :

Mary E. Rasenberger

1 East 32nd Street

7th Floor

New York, NY 10016
États-Unis

Tél. : +1 212 563 5904

Mél. : mrasenberger@authorsguild.org

Site Web : [www.authorsguild.org](http://www.authorsguild.org/)

[L’annexe III suit]

### *BILDUPPHOVSRÄTT I Sverige ek för (anciennement BUS)*

*Bildupphovsrätt I Sverige ek för (anciennement BUS)* est l’organisation suédoise de gestion collective des droits d’auteur et droits connexes des créateurs des arts visuels, dont le siège se trouve à Stockholm, en Suède. Elle a été fondée en 1989, et compte actuellement 9200 membres individuels. Elle représente également six organisations membres du domaine des arts visuels, ainsi qu’environ 100 000 créateurs étrangers des arts visuels en Suède, en vertu d’accords de réciprocité avec des sociétés sœurs du monde entier. Ses activités de gestion collective du droit d’auteur et des droits connexes sont régies par la directive 2014/26/UE, et elle est enregistrée en tant qu’organisation de gestion collective de droits auprès de l’Office suédois de la propriété intellectuelle. Elle est membre de la CISAC, de l’IFRRO et d’EVA (European Visual Artists).

*Coordonnées complètes :*

Directeur général :

Mats Lindberg

Bildupphovsrätt I Sverige
Hornsgatan 103
117 28 Stockholm
Suède

Tél. : +41 85 455 3380

Mél. : Mats.Lindberg@bildupphovsratt.se

Site Web : [https://bildupphovsratt.se/ar du bildskapare](https://bildupphovsratt.se/ar-du-bildskapare)

[L’annexe IV suit]

### *Union des étudiants d’Europe*

L’Union des étudiants d’Europe (*European Students’ Union* ou ESU) est une organisation qui fédère 46 syndicats nationaux d’étudiants représentant 40 pays. Ces syndicats nationaux sont ouverts à tous les étudiants de leurs pays respectifs, sans aucune discrimination quant à leurs convictions politiques, leur religion, leur origine ethnique ou culturelle, leur orientation sexuelle ou leur statut social. Ils sont également contrôlés par les étudiants eux mêmes, autonomes, représentatifs et gérés dans le respect des principes démocratiques.

L’un des objectifs de l’ESU, en tant que fédération des syndicats nationaux d’étudiants d’Europe, est de favoriser une protection plus large et plus efficace de la propriété intellectuelle des étudiants. L’Assemblée générale de l’ESU a prévu, dans son plan de travail 2019 2020 que l’union doit faire campagne pour assurer aux étudiants des droits équitables et proportionnels sur leur propriété intellectuelle.

*Coordonnées complètes :*

Membre du comité exécutif :

Rajko Golović

Union des étudiants d’Europe

Mundo madou

Avenue des Arts 7/8

1210 Bruxelles

Belgique

Tél. : +32 8 545 5380

Mél. : rajko.golovic@esu online.org

secretariat@esu online.org

Site Web : [https://www.esu online.org/](https://www.esu-online.org/)

[L’annexe V suit]

### *IAFAR Ltd (Independent Alliance For Artist Rights)*

L’IAFAR (Alliance indépendante pour les droits des artistes) a été fondée pour défendre les intérêts des artistes interprètes et exécutants concernant la rémunération équitable de leurs droits connexes et pour les sensibiliser et les éduquer à cet égard.

Cette organisation s’attaque dans le monde entier à des problèmes de perception des redevances dues aux artistes au titre de leurs droits connexes, et s’efforce, en collaboration avec les organisations de gestion collective des droits et d’autres parties intéressées, de parvenir à rendre la perception de ces droits aussi efficace et simple que possible, de manière à ce que les artistes interprètes et exécutants reçoivent la rémunération à laquelle ils ont légitimement droit.

*Coordonnées complètes :*

Présidente :

Naomi Asher

Trésorière/Secrétaire :

Ann Tausis

62 Cheyneys Ave

Edgware

HA6 8SF

Royaume Uni

Tél. : +44 796 394 7057 / +44 783 346 6067

Mél. : naomi@iafar.co.uk / ann@iafar.co.uk

Site Web : [www.iafar.co.uk](http://www.iafar.co.uk/)

[L’annexe VI suit]

### *Indian Singers Rights Association (ISRA)*

L’ISRA, seule société de gestion des droits des chanteurs en Inde, a été enregistrée par le Gouvernement de l’Inde le 14 juin 2013, en vertu de l’article 33.3) de la loi de 1957 sur le droit d’auteur, sous le numéro P.R.S. – 01/2013; cet enregistrement a ensuite fait l’objet, le 10 octobre 2018, d’un renouvellement pour une durée supplémentaire de cinq ans (jusqu’au 14 juin 2023), ce qui autorisait donc la société à entreprendre et à poursuivre des activités de concession ou d’attribution de licences sur les droits d’interprétation des chanteurs, ainsi qu’à remplir les autres fonctions s’y rattachant.

*Coordonnées complètes :*

Administrateur fondateur et directeur général :

Sanjay Tandon

22081 Lantana

Nahar Amrit Shakti

Chandi vali, Andheri (e)

Mumbai 400 072

Inde

Tél. : +91 224 010 4666

Mél. : md@isracopyright.com

Site Web : [www.isracopyright.com](http://www.isracopyright.com/)

[L’annexe VII suit]

### *Société multimédia des auteurs des arts visuels (SOFAM)*

La SOFAM est une organisation de gestion collective. Ses membres sont peintres, sculpteurs, photographes, artistes de performance, vidéastes, bédéistes, illustrateurs, graphistes et autres créateurs en arts visuels. En plus d’assurer la perception et la répartition des droits de suite et des droits collectifs, la gestion des licences en ce qui concerne les droits primaires et l’accompagnement juridique de ses membres, la SOFAM négocie des accords au nom des artistes, aux niveaux gouvernemental, européen et international.

La SOFAM soutient également les arts en accordant des bourses et des prix dans le cadre d’un modeste programme artistique et en contribuant au financement de projets culturels. Elle a son siège à Bruxelles, à la Maison européenne des Autrices et des Auteurs (MEDAA), plaque tournante des organisations d’artistes.

*Coordonnées complètes :*

Directeur gérant

Marie Gybels

Maison européenne des Autrices et des Auteurs

Rue du Prince royal 87

1050 Bruxelles
Belgique

Tel. +32 2 726 9800

Mél. : marie.gybels@sofam.be

Site Web : <https://www.sofam.be/>

[L’annexe VIII suit]

### *Société des auteurs audiovisuels (SAA)*

Établie en 2010, la Société des auteurs audiovisuels (SAA) représente les intérêts des organisations de gestion collective et de leurs auteurs audiovisuels membres au niveau européen. Ses 33 membres assurent la gestion des droits de plus de 140 000 scénaristes et réalisateurs du cinéma, de la télévision et du multimédia dans 25 pays d’Europe. La SAA a pour objectifs la défense des intérêts des auteurs audiovisuels et la promotion de la diversité culturelle par des politiques favorisant la diffusion de leurs œuvres auprès du public. Le rôle des organisations de gestion collective est de faire en sorte que les consommateurs puissent accéder facilement et légalement à ces œuvres et de veiller à ce que les auteurs reçoivent une rémunération équitable, afin de stimuler la poursuite de la créativité, pour le bien de la société.

*Coordonnées complètes :*

Directrice exécutive :

Cécile Despringre

Rue du Prince Royal 87

BE  1050 Bruxelles
Belgique

Tel. +32 894 9330

Mél. : c.despringre@saa authors.eu

Site Web : [www.saa authors.eu](http://www.saa-authors.eu/)

[L’annexe IX suit]

### *Stichting Pictoright (Pictoright)*

Pictoright est l’organisation de gestion des droits des auteurs des arts visuels des Pays Bas. Elle représente les illustrateurs, les artistes, les graphistes, les photographes et les autres créateurs professionnels de l’image. Pictoright assure la répartition des redevances collectives et la gestion des droits des artistes, conseille les auteurs, et œuvre en faveur de l’amélioration de la situation des créateurs de l’image en matière de droit d’auteur. Pictoright gère les droits de reproduction d’environ 2500 artistes visuels néerlandais et 100 000 artistes visuels étrangers au Pays Bas.

*Coordonnées complètes :*

Directeur :

Vincent van den Eijnde

Directrice juridique :

Hanneke Holthuis

Gestionnaire des droits individuels :

Sander van de Wiel

Stichting Pictoright

Sarphatistraat 606 608

1018AV Amsterdam
Pays-Bas

Tel. +31 20 589 18 40

Mél. : info@pictoright.nl

Site Web : [www.pictoright.nl](http://www.pictoright.nl/)

[L’annexe X suit]

### *Société des auteurs dans les arts graphiques et plastiques (ADAGP)*

La société française d’auteurs des arts visuels ADAGP (Société des auteurs dans les arts graphiques et plastiques) représente actuellement 15 000 membres directs de 66 pays et 119 nationalités, dans toutes les disciplines des arts visuels : peinture, sculpture, architecture, stylisme, bande dessinée, affiches publicitaires et de cinéma, création numérique, art vidéo, graffiti, manga et bien d’autres.

Elle a plus de 60 années d’expérience en matière de perception et de répartition de redevances d’artistes pour tous les modes d’exploitation : livre, presse, publicité, télévision, DVD, vidéo à la demande, projections publiques, sites Web, applications numériques, etc. L’ADAGP est l’interlocuteur pour tous les acteurs des domaines de l’art moderne et contemporain, tels que musées, maisons d’édition, sociétés de vente aux enchères, galeries, producteurs et radiodiffuseurs.

*Coordonnées complètes :*

Directrice générale

Marie Anne FERRY FALL

11, rue Duguay Trouin

75006 Paris
France

Tél. : +33 (0)14 359 0979

Mél. : direction@adagp.fr; fabienne.gonzalez@adagp.fr

Site Web : [www.adagp.fr](http://www.adagp.fr/)

[L’annexe XI suit]

### *Sightsavers*

Sightsavers fait campagne en faveur des droits des personnes handicapées, afin de permettre à ces dernières de participer à la vie sociale. Une partie de son action consiste à encourager l’élaboration, la ratification, la transposition et la mise en œuvre de divers instruments juridiques sur les droits des personnes humaines et handicapées, entre autres le Traité de Marrakech.

*Coordonnées complètes :*

Conseiller pour les campagnes de sensibilisation mondiales

Sightsavers, Afrique orientale, centrale et australe

Martin Osangiri Okiyo

35 Perrymount Rd

Haywards Heath RH16 3BW

Royaume Uni

Tél. : +25 472 160 5578.

Mél. : mokiyo@sightsavers.org; agriffiths@sightsavers.org

Site Web : [www.sightsavers.org](http://www.sightsavers.org/)

[L’annexe XII suit]

### *Visual Entidad de Gestión de Artistas Plásticos (VEGAP)*

VEGAP est la société d’auteurs qui assure la gestion collective des droits de propriété intellectuelle des créateurs des arts visuels en Espagne depuis le 5 juin 1990, date de sa création par arrêté du Ministère de la culture de l’Espagne. Cette organisation privée, à but non lucratif, est née d’une initiative d’artistes espagnols visant à répondre à un besoin d’intérêt public : la protection et la gestion, en tant que dépositaire ou fidéicommissaire, des droits d’exploitation que la loi reconnaît aux créateurs des arts visuels.

*Coordonnées complètes :*

Directeur général :

Javier Gutiérrez Vicén

Directeur général adjoint :

Beatriz Panadés Bonacasa

Calle Núñez de Balboa 25

28001, Madrid
Espagne

Tél. : +34 91 532 6632

Mél. : dgneral@vegap.es

Site Web : [https://www.vegap.es](https://www.vegap.es/)

[Fin de l’annexe XII et du document]